



En 2012, le secteur industriel continue d'exercer un effet favorable sur l'économie martiniquaise

En 2012, le montant des richesses créées par les entreprises marchandes martiniquaises s'élève à 2,9 milliards d'euros, soit 42 % de la richesse produite dans le département (57 % en France métropolitaine). Le secteur du commerce réalise près d'un quart de la valeur ajoutée totale, dans un contexte économique difficile où la consommation des ménages est en repli. La présence de la SARA permet au secteur industriel de créer autant de richesses que le commerce. Peu consommatrices de produits intermédiaires, la plupart des entreprises des services réalisent des taux de valeur ajoutée supérieurs à 50 %. À l'inverse, dans le commerce, l'industrie et la construction, grands consommateurs de produits intermédiaires, le taux de valeur ajoutée est inférieur à 30 %. Deux tiers de la valeur ajoutée financent les frais de personnel et un tiers l'excédent brut d'exploitation. Le taux de marge varie fortement selon l'intensité capitaliste des secteurs et s'échelonne entre 8 % dans la construction et 70 % dans les activités immobilières.

Ali Benhaddouche

En 2012, les entreprises installées en Martinique, génèrent 2,9 milliards d'euros de valeur ajoutée. Sur la même période, la richesse dégagée par les entreprises guadeloupéennes s'élève à 2,7 milliards d'euros et celles implantées en Guyane à 1,1 milliard.

Après une année 2011 de faible croissance (+1,0 % à prix constants), l'année 2012 n'a pas apporté le surcroît nécessaire à un retour aux niveaux d'activité d'avant crise de 2009. Le PIB stagne à prix constants, tout comme le PIB national. L'activité se dégrade dans la plupart des secteurs. Les difficultés persistent dans le BTP, la situation de l'industrie est mitigée et la faiblesse de la consommation des ménages pèse sur l'activité du secteur commercial, alors que la conjoncture touristique est en demi-teinte. L'activité est soutenue uniquement par les dépenses publiques.

1 Le commerce perd sa place de leader en 2012

Principaux résultats des entreprises implantées en Martinique en 2012 (en Keuros)

Secteur d'activité	Nombre d'unités	Chiffre d'affaires	Valeur ajoutée	Structure de la VA (%)	Excédent brut d'exploitation
Industrie manufacturière, industries extractives et autres	2 087	2 463 179	509 780	17,3	175 507
Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	401	328 848	97 015	3,3	28 015
Fabrication de produits métalliques, à l'exception des machines et des équipements	196	136 331	36 289	1,2	6 430
Construction	3 353	918 031	266 810	9,1	38 572
Commerce de gros et de détail, transports, hébergement et restauration	8 484	6 168 713	1 029 021	35,0	228 643
Commerce :	5 374	5 204 826	706 450	24,0	160 426
dont :					
Commerce de gros, hors automobiles et motocycles	1 063	1 749 493	197 796	6,7	63 203
Commerce de détail, hors automobiles et motocycles	3 515	2 816 388	383 954	13,1	72 311
Transports et entreposage	1 626	600 242	185 037	6,3	48 493
Hébergement et restauration	1 484	363 645	137 534	4,7	19 724
Information et communication	672	416 406	169 700	5,8	98 629
Activités immobilières	1 598	274 093	176 448	6,0	120 839
Activités spécialisées, scientifiques et techniques et activités de services administratifs et de soutien	12 429	1 201 587	732 249	24,9	307 657
Activités de services administratifs et de soutien	10 041	671 812	424 679	14,4	197 088
Autres activités de services	1 798	274 902	57 014	1,9	15 558
Ensemble	30 421	11 716 911	2 941 020	100,0	985 404

Source : Insee – Esane 2012 - Données individuelles.

Grâce aux hydrocarbures, l'industrie martiniquaise est le troisième secteur créateur des richesses régionales

En 2012, le secteur du commerce perd sa place de premier créateur de richesses en Martinique. Il est égalé par le secteur des activités spécialisées, scientifiques et techniques et activités administratives et de soutien (*figure 1*).

Le commerce de détail (hors automobiles et motocycles) dégage deux fois plus de richesses que le commerce de gros. En 2012, l'activité commerciale a été impactée par le repli de la consommation des ménages en raison notamment d'une nette hausse des prix. La baisse des importations de biens de consommation de 1,4 % (après un recul de 2,1 % en 2011) témoigne de ce recul.

Au cours de l'année 2012, la grande distribution a vu ses surfaces de vente diminuer de 6,9 % en raison de l'incendie d'un hypermarché en mai 2012 et qui est resté fermé. En revanche, les surfaces de ventes se sont développées de 7,2 % pour les supermarchés. L'année 2012 est aussi marquée par la mise en place du Bouclier-Prix.

L'industrie représente également 17 % de la valeur ajoutée totale martiniquaise (13 % en Guadeloupe et 15 % en Guyane) (*figure 1*). Le poids relativement élevé de ce secteur dans l'économie martiniquaise s'explique, par la présence de la Société anonyme de raffinerie aux Antilles (SARA) qui alimente en Hydrocarbures raffinés le marché domestique mais aussi la Guadeloupe et la Guyane.

Le secteur des biens manufacturés est l'un des secteurs les plus dynamiques. Le secteur des matériaux de construction et celui de l'ameublement connaît aussi une évolution importante depuis quelques années avec l'apparition de nouveaux produits et de nouvelles techniques de fabrication. Le secteur du travail des métaux connaît également un fort développement, avec deux activités principales : la fabrication de menuiseries et de fermetures métalliques, et la fabrication de constructions métalliques.

Le secteur de la construction est plus faiblement contributif aux richesses totales dégagées (9 %). Le BTP est l'un des secteurs les plus intégrés de l'économie grâce à sa forte intensité de main-d'œuvre directe et indirecte. La situation dans le bâtiment et les travaux publics demeure difficile en 2012. Fortement dépendant de la commande publique, ce secteur est pénalisé par

un nombre insuffisant de mises en chantier, plusieurs opérations d'envergure étant désormais achevées pour leur partie « gros œuvre » (centrale électrique de Bellefontaine, Pointe Simon, etc.). Comme le reste du secteur du BTP, en 2012, la construction de logements sociaux est en diminution avec la baisse sensible des mises en chantier et des autorisations d'engagement.

Les services, activités à fort taux de valeur ajoutée

Les consommations intermédiaires, y compris les achats de marchandises (CI) des différents secteurs du service marchand martiniquais représentent près des trois quarts du chiffre d'affaires des entreprises martiniquaises, proportion quasi identique pour les entreprises guadeloupéennes et

guyanaïses. Peu consommatrices de produits intermédiaires, la plupart des entreprises des services réalisent des taux de valeur ajoutée supérieurs à 50 % (*figure 3*). C'est le cas dans les activités immobilières, les activités de service spécialisées, scientifiques et techniques, l'enseignement, la santé humaine et l'action sociale qui frôlent les 60 %.

Dans l'industrie, grand consommateur de produits intermédiaires, la valeur ajoutée représente 20 % du chiffre d'affaires, soit le taux le plus faible des Antilles-Guyane. Ce faible taux s'explique par la présence de la SARA dont les consommations intermédiaires représentent 90 % du chiffre d'affaires. C'est également le cas de construction (27 %). Le commerce, secteur où les achats de marchandises représentent 74 % du chiffre d'affaires, affiche le taux

Le champ étudié : les secteurs principalement marchands

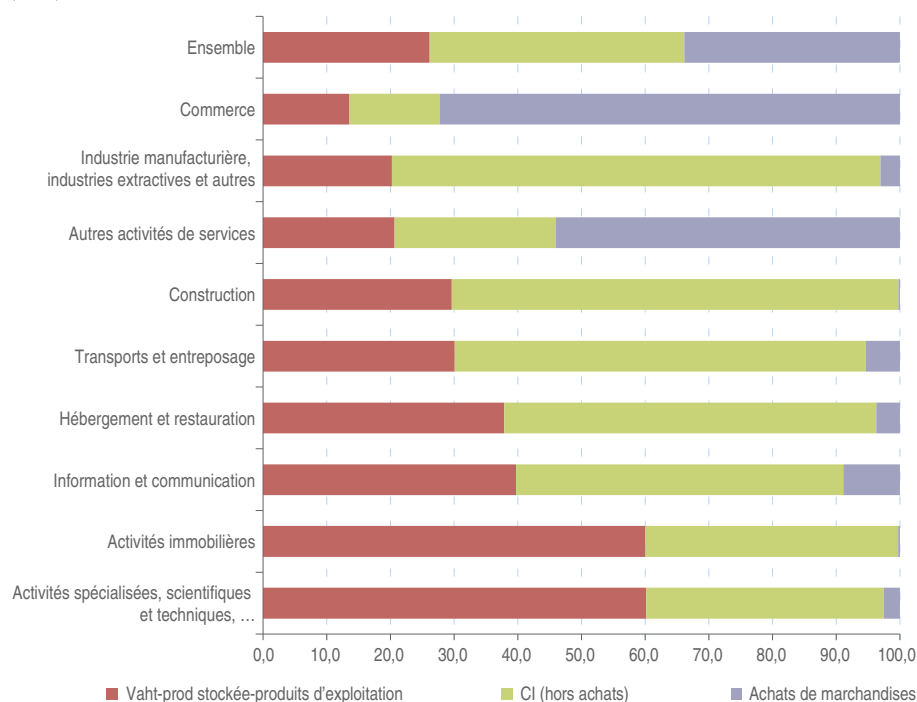
Le champ étudié dans cet article est celui des entreprises des secteurs économiques principalement marchands, y compris auto-entrepreneurs, à l'exception des entreprises du secteur financier (observées par l'Autorité de contrôle prudentiel), des exploitations agricoles (couvertes par de nombreuses enquêtes gérées par le service statistique du ministère de l'Agriculture).

Les biens et services marchands sont destinés normalement à être vendus sur le marché à un prix calculé pour couvrir leur coût de production. Une unité économique rend des services non marchands lorsqu'elle les fournit gratuitement ou à des prix qui ne sont pas économiquement significatifs. Certains services sont considérés comme toujours marchands (exemple les transports), d'autres comme toujours non marchands (exemple administration générale).

Pour certaines activités coexistent des parties marchandes et non-marchandes ; ces activités de services se rencontrent dans les domaines de l'éducation, de la santé, de l'action sociale et de l'administration. Ainsi les entreprises du secteur de « l'enseignement, santé humaine et action sociale » ne sont pas prises en compte dans cette étude : le champ étudié est celui des secteurs économiques principalement marchands.

2 Des consommations intermédiaires (y compris achats) plus élevées dans le commerce et l'industrie

Décomposition du chiffre d'affaires des entreprises implantées en Martinique selon les secteurs d'activité en 2012 (en %)



Source : Insee - Esane 2012 - Données individuelles.

de valeur ajoutée le plus bas (12 %). Les entreprises du commerce achètent en effet des produits destinés à la revente, sans transformation majeure.

Les entreprises martiniquaises réalisent un taux de marge de 35 %

Le taux de marge des entreprises martiniquaises est en moyenne de 35 % en 2012 (Figure 3). Il varie du simple au triple, selon le secteur d'activité. Les secteurs les moins rentables sont souvent des secteurs concurrentiels : soit l'offre y est atomisée, comme dans les transports routiers, les hôtels-restaurants, les services personnels ; soit leurs produits sont banalisés, comme dans les biens intermédiaires.

Le taux de marge est généralement élevé dans les secteurs où la productivité apparente du capital est faible, et réciproquement. Le taux de marge élevé de l'industrie indique avant tout que le secteur concerné emploie plus de capital par rapport au travail qu'un secteur où le taux de marge est plus faible, comme la construction, le commerce de détail ou l'hôtellerie-restauration. En particulier, dans le secteur des biens manufacturés, le taux de marge est de 44 % soit un taux supérieur de dix points à la moyenne régionale.

Dans les hypermarchés et supermarchés, le taux de marge est relativement faible puisque les quantités écoulées sont importantes. Un haut niveau de ventes autorise un taux de marge réduit : celui-ci peut attirer le consommateur, la marge globale étant préservée par l'effet quantité. Le commerce de gros a recours à une mobilisation capitaliste plus élevée (engins de manutentions, de déchargements, etc.) ce qui se traduit par un taux de marge plus élevé.

De même pour les secteurs des activités immobilières et de l'information et communication : ils se caractérisent par des niveaux d'investissement élevés (biens immobiliers, équipement en réseaux à haut et très haut débit fixes ou mobiles pour les opérateurs téléphoniques, etc.), d'où des taux de marges élevés.

La rémunération du travail représente plus de 60 % de la valeur ajoutée martiniquaise

La valeur ajoutée mesure l'ensemble du revenu généré chaque année par l'activité productive. La répartition de la valeur ajoutée s'opère entre les différents facteurs de production, c'est-à-dire les rémunéra-

3 Des taux de marge élevés dans la plupart des activités de services

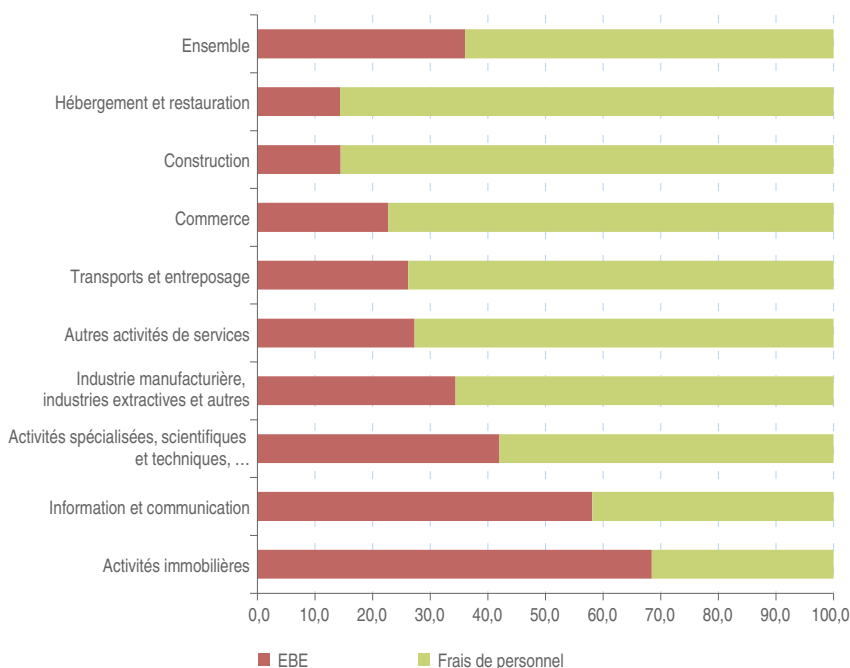
Quelques ratios d'analyse financière des entreprises implantées en Martinique par secteur d'activité en 2012 (en %)

Secteur d'activité	Taux de VA Vaht/CA	Taux de marge EBE/VACF	Part des frais de personnel FP/VACF
Industrie manufacturière, industries extractives et autres	20,7	34,4	65,6
Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	29,5	28,9	71,1
Fabrication de produits métalliques, à l'exception des machines et des équipements	26,6	17,7	82,3
Construction	29,1	14,5	85,5
Commerce de gros et de détail, transports, hébergement et restauration	16,7	22,2	77,8
Commerce :	13,6	22,7	77,3
dont :			
Commerce de gros, hors automobiles et motocycles	11,3	32,0	68,0
Commerce de détail, hors automobiles et motocycles	13,6	18,8	81,2
Transports et entreposage	30,8	26,2	73,8
Hébergement et restauration	37,8	16,5	83,5
Information et communication	40,8	58,1	41,9
Activités immobilières	64,4	68,5	31,5
Activités spécialisées, scientifiques et techniques et activités de services administratifs et de soutien	60,9	42,0	58,0
Activités de services administratifs et de soutien	63,2	46,4	53,6
Autres activités de services	20,7	27,3	72,7
Ensemble	26,5	36,1	63,9

Source : Insee - Esane 2012 - Données individuelles.

4 Les frais de personnels représentent plus de 70 % de la VA dans le commerce, l'hébergement, la restauration et la construction

Répartition de la valeur ajoutée des entreprises implantées en Martinique selon le coût des facteurs de production en 2012 (en %)



Source : Insee - Esane 2012 - Données individuelles.

tions salariales (rémunération du travail) et l'excédent brut d'exploitation, (rémunération du capital). Le partage de la valeur ajoutée a donc des implications à la fois économiques et sociales.

Le partage 64/36 masque une grande variabilité intersectorielle. En effet, certains secteurs consacrent plus de 70 % de

leur valeur ajoutée aux salaires alors que d'autres deux fois moins (Figure 4). Cette disparité a plusieurs causes comme l'intensité capitaliste sectorielle, la taille des entreprises composant le secteur, l'âge de ces entreprises. Les entreprises venant de se créer vont dégager peu de profits et leur production sert essentiellement à rémunérer les personnels. ■

Définitions

Comprendre les soldes comptables :

Le chiffre d'affaires se compose de la production vendue de biens et services et les ventes de marchandises. Les marchandises ne sont pas une production réalisée par l'entreprise qui les commercialise, contrairement aux productions vendues de biens ou services. Contrairement au chiffre d'affaires, la valeur ajoutée hors taxes correspond à ce qui est vraiment créé par l'entreprise. Elle s'obtient en additionnant le chiffre d'affaires, la production stockée et les autres produits d'exploitation, auxquels sont retranchées les consommations intermédiaires, les charges d'exploitation et la variation de stock. Les valeurs ajoutées peuvent s'additionner car les consommations intermédiaires sont soustraites. Transformées, ces consommations permettent la production d'autres biens ou services ou la vente de marchandises. Certains secteurs d'activités bénéficient de subventions. Les entreprises sont également taxées. La valeur ajoutée au coût des facteurs de production s'obtient en ajoutant à la valeur ajoutée les subventions et en retranchant les impôts et taxes. La valeur ajoutée au coût des facteurs de production se divise en deux parties :

- les frais de personnel qui permettent la rémunération du facteur de production « travail » ;
- l'excédent brut d'exploitation qui s'interprète comme le revenu du facteur de production « capital »

L'excédent brut d'exploitation (EBE) n'est pas seulement la rémunération des apporteurs de capitaux ou le bénéfice de l'entreprise. Il permet de rémunérer les actionnaires, mais également de rembourser les dettes ou de financer des investissements. Il rémunère également le travail des entrepreneurs individuels.

Le taux de valeur ajoutée :

Le taux de valeur ajoutée mesure la performance de l'outil de production, le degré d'intégration ou de sous-traitance d'une entreprise dans une filière de production. Plus ce taux est élevé, plus l'entreprise contribue à créer de la valeur et plus elle est intégrée dans le tissu économique. Une entreprise qui réalise en interne l'ensemble de la chaîne de production aura un taux de valeur ajoutée plus important que celle qui sous-traite certaines étapes, à chiffre d'affaires égal.

Taux faible : peu de main-d'œuvre, processus court, activité commerciale.

Taux élevé : part importante de la main-d'œuvre dans les processus, activité de services.

Le taux de marge :

La valeur ajoutée au coût des facteurs de production (y compris les subventions d'exploitation, hors impôts et taxes d'exploitation) permet aux entreprises de payer les frais de personnel et de dégager un excédent brut d'exploitation... Le taux de marge est le rapport de l'EBE sur la valeur ajoutée aux coûts des facteurs de production (VACF). La comparaison des taux de marge entre secteurs est un exercice délicat. Chaque secteur présente en effet des particularités vis-à-vis du recours à l'emploi et au capital et au cycle conjoncturel. Les secteurs capitalistiques ont de fait un taux de marge plus élevé que les secteurs de main-d'œuvre. Dans le partage de la VACF, le taux de marge rend compte de ce qui reste à disposition des entreprises, l'EBE notamment, pour rémunérer le capital, une fois déduites les rémunérations salariales. Un taux de marge élevé résulte en général de la mise en œuvre d'un capital d'exploitation important ; il n'implique pas nécessairement une rentabilité économique forte (l'EBE devant alors être rapporté à ce capital d'exploitation) mais sert à financer les investissements. La taille des entreprises, mesurée par l'effectif salarié, influe sur les taux de marge. Le taux de marge est plus élevé en règle générale dans les entreprises de moins de dix salariés que dans les autres. Les microentreprises intègrent des travailleurs individuels indépendants (commerçants, artisans, professions libérales), et des gérants majoritaires de SARL, qui ne sont pas salariés mais rémunèrent leur travail sur le résultat de l'entreprise. Le taux de marge s'en trouve augmenté mécaniquement. Or, les microentreprises sont proportionnellement beaucoup plus nombreuses aux Antilles-Guyane qu'en France. La comparaison des taux de marge n'est donc juste qu'à structure équivalente.

Source

L'élaboration des statistiques annuelles d'entreprise (Esane) est le système d'information qui permet d'élaborer les statistiques structurelles d'entreprises françaises, à destination à la fois des autorités politiques et administratives françaises (sous l'égide du Cnis), de la Commission européenne (Eurostat), des statisticiens français et en particulier des comptables nationaux.

Le dispositif Esane combine des données administratives (déclarations annuelles de bénéfices des entreprises et données annuelles de données sociales) et des données obtenues à partir d'un échantillon d'entreprises enquêtées par un questionnaire spécifique pour produire des statistiques structurelles d'entreprises (enquête sectorielle annuelle (ESA)).

Mis en place en 2009 sur l'exercice 2008, ce dispositif remplace le précédent système composé de deux dispositifs avec les enquêtes annuelles d'entreprise (EAE) et le système unifié de statistiques d'entreprises (Suse) s'appuyant sur les déclarations fiscales, en les unifiant.

Le champ d'Esane est celui des entreprises marchandes à l'exception du secteur financier et des exploitations agricoles. Ce champ est défini à partir des codes de la nomenclature d'activité NAF. Les soldes comptables présentés dans cette étude sont calculés à partir d'Esane.

Service territorial de Fort-de-France

Centre Delgrès

Les hauts de Dillon

97262 Fort-de-France Cedex

Directeur de la publication :

Didier Blaizeau

Rédactrice en chef :

Béatrice Céleste

Rédactrice adjointe:

Maud Tantin-Marchecler

Mise en page :

DESK (53) www.desk53.com.fr

ISSN : 2417-0771

© Insee 2016

Pour en savoir plus

- Brion P., « Esane, le dispositif rénové de production des statistiques structurelles d'entreprises », Courrier des statistiques n° 130, mai 2011.
- Benhaddouche A., « En 2012, le BTP continue d'exercer un effet très favorable sur l'économie guyanaise », Insee Analyses Guyane n° 19, décembre 2016.
- Millet C., « En 2012, le secteur du commerce toujours moteur de l'économie guadeloupéenne », Insee Analyses Guadeloupe n° 16, décembre 2016.



Insee
Mesurer pour comprendre